

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 24 mars 2014

Conseillers
en fonction : **11**

Secrétaire de séance : Caroline WANNINGER

Conseillers présents : **10**

SEANCE du 28 mars 2014

Etaient présents :

Le président de séance : Alain NORTH.

Les conseillers : Nathalie GEIGER, Patrick GRESSER, Christian HUBER, Philippe KLEIN, Thomas MOLINA, Thomas ROECKEL, Ludovic STIEBER, Pascal STUTZMANN, Caroline WANNINGER.

Absents excusés : Richard RUSCH

Procuration : Néant.

Délibération n° 2014/23

Objet : Délibération modificative n° 1 – budget principal

Vu la délibération du conseil municipal n° 2014/07 du 21 février 2014 ;

Considérant qu'il y a eu des erreurs de saisie lors de la saisie du budget primitif, une modification est nécessaire ;

Le maire propose la modification suivante :

Virements de crédits aux comptes de **recettes d'investissement** suivants :

Crédits à ouvrir	Article 1323 Subv. Equip. Non transf. Département	+ 70 000 €
Crédits à réduire	Article 1324 Subv. Equip. Non transf. Communes	- 70 000 €

Crédit à ouvrir	Article 2031-041 Frais d'étude	+ 3 588 €
Crédit à réduire	Article 2031-040 Frais d'étude	- 3 588 €

Virements de crédits aux comptes de **dépenses d'investissement** suivants :

Crédit à ouvrir	Article 21318-041 Autres bâtiments publics	+ 3 588 €
Crédit à réduire	Article 21318-040 Autres bâtiments publics	- 3 588 €

Virements de crédits aux comptes de **recettes de fonctionnement** suivants :

Crédit à ouvrir	Article 7688 Autres produits financiers - Autres	+ 5 €
Crédit à réduire	Article 768 Autres produits financiers	- 5 €

Le conseil municipal, entendu les explications du maire, après en avoir délibéré et à neuf voix pour et une abstention :

MODIFIE le budget conformément aux propositions du maire, la section d'investissement présente un budget cumulé inchangé de 269 991 € ainsi que la section de fonctionnement avec un budget cumulé inchangé de 247 830 €.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 28 mars 2014.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 31 mars 2014.

Le Maire
Alain NORTH